

INSTITUTION JEAN-PAUL II
39 rue de l'Avalasse - ROUEN

Étude filmique

Aux Champs

De la nouvelle de Maupassant au téléfilm

Dossier présenté par :

Paula AGNOUX

Marion MONTAGGIONI

Classe de 3^{ème} - Année scolaire 2009 - 2010

I - *Aux Champs*, in « Les Contes de la Bécasse », de

Guy de Maupassant

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

L'auteur

Guy de Maupassant est né le 5 août 1850 au château de Miromesnil à Tourville-sur-Arques en Normandie, et est décédé le 6 juillet 1893 à Paris dans un état proche de la folie à cause de troubles nerveux dont il souffre depuis 1884. Il fit partie des mouvements réaliste et naturaliste. Il écrivit plus de 300 nouvelles, dont *Boule de Suif* en 1880, *Les Contes de la Bécasse* en 1883, mais aussi des nouvelles fantastiques comme *Le Horla* en 1887. Il marqua aussi la littérature française par quelques romans (il en écrivit 6 en tout) : *Une Vie* en 1883, *Bel-Ami* en 1885 et *Pierre et Jean* en 1887-1888.

On retrouve dans de nombreuses oeuvres de Maupassant le Pays de Caux, comme cadre de l'histoire, ainsi que pour le langage et les moeurs.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Résumé de *Aux Champs*

Dans le pays de Caux, en Normandie, deux familles de paysans, les Tuvache et les Vallin, vivaient dans deux chaumières voisines, une ambiance familiale régnait entre eux. Les Tuvache avaient quatre enfants : trois filles et un garçon. Les Vallin avaient une fille et trois garçons (on constate à ce propos, que plus loin dans la nouvelle, ainsi que dans le film, les enfants sont inversés, les Tuvache se sont retrouvés avec une fille et trois garçons, et les Vallin avec trois filles et un garçon).

« Les deux chaumières étaient côte à côte, au pied d'une colline, proches d'une petite ville de bains. Les deux paysans besognaient dur sur la terre inféconde pour élever tous leurs petits. Chaque ménage en avait quatre. Devant les deux portes voisines, toute la marmaille grouillait du matin au soir. Les deux aînés avaient six ans et les deux cadets quinze mois environ ; les mariages et, ensuite les naissances, s'étaient produites à peu près simultanément dans l'une et l'autre maison.

Les deux mères distinguaient à peine leurs produits dans le tas ; et les deux pères confondaient tout à fait. Les huit noms dansaient dans leur tête, se mêlaient sans cesse ; et, quand il fallait en appeler un, les hommes souvent en criaient trois avant d'arriver au véritable. »

Un jour, la voiture des d'Hubières, un couple de bourgeois, s'arrêta devant chez eux. Mme Henri d'Hubières descendit de sa voiture, sous le charme des enfants. Elle les cajola, les chouchouta des jours durant, apportant ici et là des friandises ou de l'argent. Au bout d'un certain temps, Mme d'Hubières demanda aux Tuvache si elle pouvait adopter leur fils, Charlot, contre de l'argent. Elle leur proposa une rente de cent francs par mois, ainsi que de faire de Charlot leur héritier. La mère Tuvache refusa en disant que c'était une abomination de proposer de telles choses. Les d'Hubières ne pouvant avoir d'enfant étaient effondrés. Ils réitérèrent leur offre auprès des Vallin qui eux acceptèrent, contre une rente de cent vingt francs par mois. C'est ainsi que Jean fut adopté.

Le temps passa, le dégoût et la jalousie de la mère Tuvache ne faisaient qu'amplifier envers les Vallin qui eux, vivant à leur aise, étaient devenus les parias du village.

Vingt ans plus tard, une voiture s'arrêta de nouveau devant les deux chaumières. Un jeune

homme et une femme âgée en descendirent. La femme indiqua au garçon l'une des deux chaumières, celle des Vallin. Il y entra et salua ses parents. Ainsi Jean était revenu après tant d'années d'absence. Charlot voyant qui était devenu Jean, et qui il aurait pu être, si ses parents avaient accepté de le laisser partir avec les d'Hubières, fut pris de jalousie, et reprocha à ses parents de n'avoir penser qu'à eux. Fou de rage envers ses parents, il disparut dans la nuit.

« - J'aimerais mieux n'être point né que d'être c'que j'suis. Quand j'ai vu l'autre, tantôt, mon sang n'a fait qu'un tour. Je m'suis dit : "V'là c'que j'serais maintenant !".

Il se leva.

- Tenez, j'sens bien que je ferai mieux de n'pas rester ici, parce que j'vous le reprocherais du matin au soir, et que j'vous ferais une vie d'misère. Ca, voyez-vous, j'vous l'pardonnerai jamais !

Les deux vieux se taisaient, atterrés, larmoyants.

Il reprit :

- Non, c't' idée-là, ce serait trop dur. J'aime mieux m'en aller chercher ma vie aut'part !

Il ouvrit la porte. Un bruit de voix entra. Les Vallin festoyaient avec l'enfant revenu.

Alors Charlot tapa du pied et, se tournant vers ses parents, cria :

- Manants, va !

Et il disparut dans la nuit. »

II - Le téléfilm : *Aux Champs* de Olivier Schatzky¹

Le traitement du temps

Pour pouvoir, à partir d'un récit court (une quinzaine de minutes pour la lecture), avoir un film d'une durée de 50 minutes environ, le réalisateur a dû opérer des changements. Ainsi, on peut repérer des ajouts, des analepses (c'est-à-dire des retour en arrière), des ellipses.

Voici ces trois techniques replacées chronologiquement et avec des comparaisons avec la nouvelle de Maupassant :

La situation initiale :

Le film commence par la découverte du corps de Mme Tuvache par son fils Charlot. Il boit et marche dans la campagne lorsqu'il aperçoit un corps aux abords de la rivière. Il va voir et découvre que c'est sa mère. Le père de Charlot accuse alors son fils d'avoir tué sa mère, ce qui entraîne l'interrogatoire de ce dernier par les gendarmes. Ces deux faits sont des *ajouts* puisque cet épisode n'existe pas dans la nouvelle qui commence par la description des deux chaumières et des deux familles.

Grâce à cet interrogatoire, un gendarme amène Charlot à se confier, ce qui provoque une *analepse* qui nous renvoie à l'époque où Charlot est très jeune, trois ans dans le film, 15 mois dans la nouvelle.

L'adoption :

Le film est très proche du livre mais fait un *ajout* lors de l'arrivée des d'Hubières. En effet, dans le film, un accident de calèche les oblige à coucher chez les Tuvache. Dans la nouvelle, c'est par pur hasard qu'ils passent devant les deux chaumières, et c'est Mme Henri d'Hubières qui souhaite s'arrêter pour embrasser les enfants :

« - Oh ! regarde Henri, ce tas d'enfants ! Sont-ils jolis, comme ça, à grouiller dans la poussière. [...] Il faut que je les embrasse ! »

La durée que mettent les d'Hubières à demander l'adoption de Charlot puis celle de Jean diffère aussi. Dans le film, c'est le lendemain même, après leur nuit chez les Tuvache qui les ont accueillis le temps de réparer leur calèche, qu'ils demandent à adopter Charlot - dans la nouvelle, c'est après plusieurs visites régulières chez les Tuvache qu'ils proposent leur offre.

« Elle revint encore, fit connaissance avec les parents, reparut tous les jours, les poches pleines de friandises et de sous. »

S'ensuit le refus des Tuvache de donner Charlot, puis l'adoption de Jean qui est semblable à la nouvelle, sauf pour la question de l'argent. Dans le film, il y a bien une augmentation par rapport au départ mais les Vallin ne le découvrent qu'une fois chez le notaire, car les d'Hubières, une fois l'enfant adopté sont partis sans signer de papier officiel. Dans la nouvelle, la question de l'argent ainsi que l'augmentation sont réglées juste après l'accord oral passé entre les deux parties.

« Mme d'Hubières, trépignant d'impatience, les accorda tout de suite ; et, comme elle voulait enlever l'enfant, elle donna cent francs en cadeau pendant que son mari faisait un écrit. Le maire et un voisin, appelés aussitôt, servirent de témoins complaisants. »

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

La famille Vallin

On peut noter deux autres ajouts autour du curé de la paroisse. Le premier concerne la visite du curé chez Mme Vallin, après le départ de Jean, qui lui fait comprendre qu'elle sera pardonnée si elle donne de l'argent à l'église : « Le clocher de notre église prend l'eau ». Enfin, la rencontre à l'église entre Mme Vallin et les autres femmes du village qui la traitent en paria. Le curé la rattrape pour lui donner la communion.

Retour dans la prison :

Le réalisateur revient plusieurs fois sur cette scène où Charlot est interrogé par les

¹ Voir la distribution en annexe 1.

gendarmes. Par ce biais, il en fait un personnage qui a un rôle tout au long du récit mais on peut se demander ce que fait Charlot emprisonné puisqu'il n'a pas tué sa mère.

Le gendarme pousse donc Charlot à continuer son histoire, ce qui entraîne une nouvelle *analepse* ainsi qu'une *ellipse*. « Rien n'a changé, les années ont passé ». On trouve la même ellipse temporelle chez Maupassant :

« Et, pendant des années et encore des années, ce fut ainsi chaque jour... »

« Il prenait vingt et un ans, quand, un matin, une brillante voiture s'arrêta devant les deux chaumières. »

20 ans plus tard :

On voit Charlot et son frère Gaston qui travaillent, et Gaston reprochant à Charlot de ne pas avoir été vendu car avec cet argent, il aurait pu être soigné de sa tuberculose, scène qui n'apparaît pas dans la nouvelle.

On se rend alors compte que l'erreur faite par Maupassant dans son texte (au début de la nouvelle, il écrit : « Les Tuvache, qui avaient trois filles et un garçon » et plus loin : « Leur fils aîné partit au service. Le second mourut ; Charlot resta seul ») se retrouve dans le film. Ainsi soit le scénariste n'a pas relevé la « faute » de Maupassant, soit il l'a utilisée à son avantage pour le film.

Gaston est malade, mais les Tuvache n'ont pas les moyens de le soigner. Mme Vallin veut alors les aider, et va au bord de la rivière où sont les femmes du village ainsi que Mme Tuvache. À son arrivée, les femmes se mettent à chanter : « C'est une femme sans coeur qui s'appelle Vallin, qu'a vendu son Jean pour un peu d'argent. C'est une femme sans coeur, sans aucun refrain, qu'a vendu son Jean à des calbatins ». Elle propose à la mère Tuvache de l'argent pour soigner son fils, mais par fierté, cette dernière refuse. Dans la séquence suivante, on voit l'enterrement de Gaston.

Un des *ajouts* les plus importants est la rencontre entre Charlot et une jeune fille riche, nommée Marguerite, dans un pré. Il l'aide à rentrer chez elle et en tombe amoureux. Il retourne chez elle et rencontre son père, qui, ironique, le trouve très bien même avec sa situation de paysan. En effet, Charlot semble sensible à l'air de piano joué par Marguerite.

Peu de temps après, Jean revient accompagné de Mme Henri d'Hubières, pour rencontrer ses parents. Charlot voyant qui était devenu son « frère », comprend que ses parents lui ont ôté

la chance d'être à sa place. Lorsque Charlot se dirige vers le village pour écouter le maire faire des éloges sur le retour de Jean, il apprend brutalement les fiançailles de Marguerite et de ce dernier. Il le prend très mal, et ainsi que dans la nouvelle il part de chez lui après s'être disputé avec ses parents.

Le dernier ajout du film est le suicide de Mme Tuvache (donc retour à la situation initiale du film). On la voit s'avancer dans la rivière pendant que les femmes chantent la chanson de « la mère Vallin ». Cette image est d'ailleurs poétique, car l'avancée dans l'eau de Mme Tuvache se fait lentement puis tout à coup, elle s'enfonce dans l'eau, peut-être sous le poids de ses remords.

Les déplacements de texte :

La nouvelle de Maupassant commence par la présentation des personnages, de leur lieu de vie, de qui ils sont, et il finit par le départ de Charlot. Dans le film, la fin de l'histoire a été déplacée pour revenir au début. Les premières scènes montrées sont la disparition de Charlot, puis la mort de sa mère (cet événement est un *ajout*) et enfin l'interrogatoire qui permet un retour au texte initial avec la présentation des personnages.

Le respect de l'écriture :

Dans le film, les dialogues sont fidèles à l'époque, ainsi qu'au récit. On retrouve bien le parler cauchois qu'a employé Maupassant. Dans la nouvelle, les dialogues sont rares mais toujours à des moments clés du récit, lors de la scène de marchandage de l'enfant entre les d'Hubières et les Tuvache et les Vallin puis au départ de Charlot :

« Le soir, au souper il dit aux vieux :

- Faut-i qu'vous ayez été sots pour laisser prendre le p'tit aux Vallin !

Sa mère répondit obstinément :

- J'voulions point vendre not' éfant !

Le père ne disait rien. Le fils reprit :

- C'est-i pas malheureux d'être sacrifié comme ça !

Alors le père Tuvache articula d'un ton coléreux :

- Vas-tu pas nous r'procher d' t'avoir gardé ?

Et le jeune homme, brutalement :

- Oui, j'vous le r'proche, que vous n'êtes que des niants. Des parents comme vous, ça fait l'malheur des éfants. Qu'vous mériteriez que j'vous quitte.

Malheureusement le réalisateur voulant être réaliste et fidèle au langage de l'époque en a trop fait. En effet dans la nouvelle, les mères se contentent d'appeler leurs enfants « mon

p'tiot » ou « mon éfant », alors que dans le film elles les appellent sans cesse « mon besot ». Cette exagération du langage rend le film un peu dur à suivre.

Les personnages

CHARLOT :

La personnalité de Charlot n'est pas tout à fait la même dans la nouvelle que dans la l'adaptation cinématographique. Dans le récit Charlot se vante de ne pas avoir été vendu, il répète à tout le monde qu'il est différent d'eux, même supérieur à eux : « Charlot qui prenait dix-huit ans, [...] se jugeait lui-même supérieur à ses camarades, parce qu'on ne l'avait pas vendu ». Mais dans le film, il est très humble et plus travailleur. Quand son frère Gaston lui dit « Tu aurais mieux fait d'être vendu, je ne serais pas là à travailler », Charlot se contente de hocher de la tête et de simplement dire « Oui, et bien je n'ai pas été vendu. ». Le réalisateur a sûrement voulu le rendre plus simple dans le film, le montrer comme un garçon qui a accepté sa situation sans s'en vanter. Chez Maupassant, on le voit petit lors de l'adoption, puis longtemps après, lors du retour de Jean. Dans le film, il devient un personnage à part entière et le réalisateur la décrit comme très travailleur.

Pour Maupassant, c'est le retour de Jean qui entraîne le départ de Charlot car il se rend compte de ce qu'il aurait pu être :

« - J'aimerais mieux n'être point né que d'être c'que j'suis. Quand j'ai vu l'autre, tantôt, mon sang n'a fait qu'un tour. Je m'suis dit : "V'là c'que j'serais maintenant !" ».

Dans le film, la rupture se fait au moment de l'annonce des fiançailles de Jean et Marguerite car il n'a pas seulement perdu l'argent, mais surtout l'amour.. Il change alors brutalement d'attitude : il boit, devient aigri et rancunier par rapport à ses parents.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

Guillaume Gouix dans le rôle de Charlot

LES DEUX MÈRES :

Dans la nouvelle comme dans le film, les deux mères au départ sont assez semblables. Chez Maupassant, « Les deux mères distinguaient à peine leurs produits dans le tas » d'enfants, dans le film, la Mère Tuvache donne le sein au petit Vallin. L'adoption vient bouleverser l'entente qui règne dans les deux familles.

La Mère Tuvache, dans le récit comme dans le film, refuse de vendre son enfant aux d'Hubières. Maupassant, en une phrase, nous fait le portrait de cette femme :

« Les Vallin vivotaient à leur aise, grâce à la pension. La fureur inapaisable des Tuvache, restés misérables, venait de là. »

Le réalisateur en fait tout au long du film une femme jalouse et écoeurée de la décision de son amie de vendre son enfant. Même si les autres femmes du village n'approuvent pas la décision de la mère Vallin, la mère Tuvache fait tout pour les convaincre définitivement que Mme Vallin est « un monstre ». On voit aussi la montée de sa jalousie et de son dégoût au fur et à mesure du film, ce qu'il n'y a pas dans la nouvelle. On voit la montée ces sentiments à travers les méfaits qu'elle commet : elle détruit les cages à lapins des Vallin et lance des cailloux sur leur maison.

La Mère Vallin :

Dans le film et dans la nouvelle, la mère Vallin est traitée en paria même si ce statut est plus appuyé dans le film, seulement en plus dans le film on la voit ronger par le remords (on le voit dans certaines scènes *ajoutées*, comme lors de la visite du curé chez les Vallin ou bien les pleurs et les remords après le départ de son enfant), alors que dans le livre elle vit son acte

relativement bien. Dans le film, elle essaye par tous les moyens de se rattraper (autres scènes *ajoutées* : elle propose de l'argent aux Tuvache pour le traitement de Gaston et veut prêter son âne pour aider Charlot dans son travail.

III - Conclusion

Marion Montaggioni :

Le film vous paraît-il fidèle à la nouvelle ?

Le film est relativement fidèle au récit, même si des ajouts le transforment un peu. Pour commencer, les d'Hubières n'arrivent pas de la même manière dans le récit que dans le film. Dans le récit, leur voiture tombe en panne devant les chaumières et c'est pour cette raison qu'ils s'y arrêtent, alors que dans le récit, c'est Mme Henri d'Hubières qui fait arrêter la voiture en voyant les enfants. De plus, Gaston, le frère de Charlot apparaît dans le film, alors que dans le récit il n'y est pas. Cet ajout insiste sur le fait que la mère Vallin veut se racheter aux yeux de la mère Tuvache, en lui proposant de l'argent pour sauver Gaston qui est malade. Enfin un des ajouts principaux est que Jean doit épouser Marguerite. Marguerite étant une fille que Charlot a aidée dans un champ alors que le cheval de celle-ci l'avait fait tomber. Charlot en tombera amoureux (on le suppose), et lors du retour de Jean au village, il apprendra qu'elle est promise à ce dernier. Cela fera monter en lui un sentiment de colère et de jalousie, qui le poussera à dire à ses parents qu'il leur en veut.

Que pensez-vous du sujet ?

Je pense que dans certaines situations, vendre son enfant pour lui offrir un avenir meilleur est une chose à faire, même si l'on trouve ça horrible, ou comme la mère Tuvache que c'est une abomination. Mais dans la situation des Vallin ce n'est pas seulement pour leur fils qu'ils font cela, mais surtout pour eux et le confort d'avoir une rente chaque mois. Ce qui rend leur

geste méprisable et odieux. Je n'ai pas d'avis tranché sur le sujet, mais je pense si l'on accepte d'avoir un enfant il faut l'assumer jusqu'au bout, peu importe les épreuves.

Conclusion personnelle.

Je n'ai pas particulièrement aimé l'adaptation en film du récit. Je trouve que l'ambiance donnée est trop froide, trop « mauvaise ». Le récit est facile à lire et intéressant, Maupassant aborde le sujet de l'adoption de façon très respectueuse, et sans en faire des tonnes autour du sujet, alors que dans le film, on exagère trop le côté dramatique de la chose.

Paula Agnoux :

Le film vous paraît-il fidèle à la nouvelle ?

On retrouve la nouvelle de Maupassant, mais il a fallu que le scénariste, pour allonger la durée du film, fasse des ajouts et ceux-ci étouffent un peu l'intrigue principale. Le fil conducteur permettant de raconter l'histoire de Charlot devient aussi important que l'histoire elle-même. Le suicide de Mme Tuvache est une bonne idée mais l'ajout du triangle amoureux entre Charlot, Marguerite et Jean fait surtout « vente », car quoi de mieux qu'une petite histoire d'amour pour appâter les gens ? De plus l'ajout de Gaston nous permet de voir que soit le scénariste n'a pas vu la « faute » de Maupassant, soit l'a utilisée à son avantage dans le film. L'ambiance du film et de la nouvelle n'est pas non plus la même. La nouvelle est plus « simple », on ne voit pas le dégoût ainsi que la jalousie de la mère Tuvache augmenter comme dans le film. Mme Vallin n'est pas traitée en paria, il n'y a pas non plus cette envie de se faire « pardonner ».

Que pensez-vous du sujet ?

Je trouve que Maupassant en parle avec beaucoup de simplicité mais pas non plus en en faisant un sujet banal. Il fait aussi valoir les « bons » et « mauvais » cotés du geste de Mme Vallin, tout en laissant à ses lecteurs une certaine liberté. C'est important de pouvoir parler de ses choses sans en faire un sujet tabou. C'est un sujet intéressant qui mérite qu'on en parle.

Conclusion personnelle :

J'ai aimé la nouvelle de Maupassant par sa simplicité et par son côté direct. Maupassant laisse aussi une liberté d'opinion en donnant les faits qui m'a beaucoup plu.

Le film m'a assez déçu car l'histoire est trop étouffée par les ajouts (particulièrement le triangle amoureux).

Par contre ce que j'ai aimé c'est la montée, tout au long du film, du dégoût et de la jalousie de la mère Tuvache ainsi que son suicide que j'ai trouvé poétique.

ANNEXE

***Aux Champs*, film de Olivier Schatzky - 2007
D'après une nouvelle de Guy de Maupassant**

Scénario de Pierre Leccia

DISTRIBUTION

Marianne Basler	La Mère Tuvache
Guillaume Gouix	Charlot
Pierre Derenne	Jean Vallin
Anne Benoît	La Mère Vallin
Jean-Louis Coulloc'h	Le Père Tuvache
Bernard Blancan	Le Père Vallin
Véronique Volta	Mathilde D'Hubières
Thibaut De Montalembert	Henry D'Hubières
Judith Davis	Marguerite de Morsang